

Henri SMETS

Membre de l'Académie de l'Eau



Henri Smets, agrégé, licencié en économie et diplômé de l'École Polytechnique de Bruxelles, a obtenu son doctorat au Massachusetts Institute of Technology. Il a été fonctionnaire à l'OCDE (Direction de l'environnement) et Professeur invité à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Membre de l'Académie de l'Eau et Président de l'Association pour le développement de l'économie et du droit de l'environnement (ADEDE), il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le prix de l'eau et sur le droit à l'eau et à l'assainissement (Éditions Johanet, Paris).

La part fixe du tarif binôme ou abonnement est utilisée dans la plupart des municipalités pour couvrir les coûts de comptage et de facturation de la consommation d'eau des ménages et sert aussi à financer une partie plus ou moins importante des investissements.

De ce fait, les petits usagers sont souvent amenés à financer une part plus que proportionnelle des investissements.

En général, les personnes isolées payent leur eau plus cher que les familles ou que les commerces.

Pour des raisons d'équité, il serait justifié de réduire la part fixe du tarif et de mieux répartir la charge des investissements entre tous les usagers.

Alors que de nombreuses grandes villes font déjà appel à une petite part fixe, près du quart des municipalités françaises pratiquent encore une part fixe relativement élevée.

Pour des raisons tant sociales qu'environnementales, une réorganisation tarifaire serait justifiée pour réduire les différences de prix moyen de l'eau à charge des usagers.

ISBN 979-1091089036



9 791091 089036



<http://www.editions-johanet.com>

Henri SMETS

Membre de l'Académie de l'Eau

La part fixe dans la tarification de l'eau des ménages

Plaidoyer pour plus d'équité



TABLE DES MATIÈRES

Préface

Résumé exécutif : Le débat autour de la part fixe

Executive summary: Controversies over the standing charge

1. Controverses autour du tarif binôme

2. La part fixe et la tarification binôme. Bref rappel

3. Choisir un montant approprié pour la part fixe

- a) Les éléments constitutifs de la part fixe
- b) Incidence de la part fixe sur la facture
- c) Variation du prix moyen de l'eau
- d) Une part fixe plus équitable pour tous les usagers
- e) Répartition des coûts d'investissement entre les usagers

4. Réduction de la part fixe

- a) Les correctifs à introduire en cas de réduction de la part fixe
- b) Introduction à titre complémentaire d'une contribution aux investissements
- c) Subventions
- d) Subventions croisées

5. Conclusions

6. Recommandation

Nombreux tableaux, encadrés et figures.

« *La part fixe dans la tarification de l'eau des ménages* » d'Henri Smets s'inscrit dans le prolongement de son précédent ouvrage « *La tarification progressive de l'eau potable* » disponible chez le même éditeur.

Cet ouvrage est consacré à une discrimination peu connue en matière de tarification de l'eau. Du fait de la présence d'une *part fixe* (abonnement), les personnes vivant seules sont obligées de payer leur eau à un prix très supérieur à celui dû par celles vivant en famille ou en communauté. Cette discrimination est devenue importante et le nombre de personnes seules a fortement augmenté ; il a donc fallu se résoudre à encadrer la *part fixe*.

Aussi, le législateur français a-t-il décidé que celle-ci devait être plafonnée et a-t-il obligé les municipalités à revoir leur tarification dans ce sens. Mais cette mesure prise en 2006, résultat d'un compromis, mérite d'être réexaminée.

Cette discrimination n'est plus de mise maintenant que le droit à l'eau est devenu un droit de l'Homme.

D'autre part, les plafonds inscrits dans un arrêté de mise en œuvre de la loi sur l'eau devraient être, eux aussi, revus car parfois trop élevés.

En revanche, rien ne s'oppose à moduler la *part fixe* avec des paramètres liés à l'usage de l'eau puisque cette part peut déjà varier avec le nombre de logements desservis ou le diamètre du compteur.

Format 16 x 24 cm

148 pages

ISBN : 978-10-91089-03-6

Prix public : 26,00 euros TTC

Davantage de détails sur www.editions-johanet.com

BON DE COMMANDE

À retourner à : Éditions Johanet, 60 rue du Dessous des Berges – 75013 Paris

Tél : 01 44 84 78 78 – Fax : 01 42 40 26 46

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage « *La part fixe dans la tarification de l'eau des ménages. Plaidoyer pour plus d'équité* » prix unitaire de 24,30 euros HT + 1,70 € de TVA (7 %) soit 26,00 euros TTC.

Règlement : ci-joint à réception de l'ouvrage

Date : Signature :